

CIRCULATION

LE GRAND CHANTIER DE L'AVENUE DE CHAMPAGNE

REIMS Satisfaits de l'ouverture de la nouvelle bretelle de dégagement de Bezannes vers Épernay, les automobilistes attendent de découvrir les futurs aménagements de l'avenue de Champagne.



Le 20 décembre dernier, avec quelques semaines d'avance sur le calendrier initial, la nouvelle bretelle de dégagement depuis la ZAC de Bezannes vers Épernay, via l'avenue de Champagne, est entrée en service pour la plus grande satisfaction des automobilistes qui empruntent quotidiennement cet axe. D'un coût de 1,3 million d'euros, cet aménagement a été pensé pour désengorger le rond-point et permettre aux automobilistes qui se rendent à Épernay (37 % du trafic) d'éviter ce goulet d'étranglement, notamment aux heures de pointe. À terme, une fois la ZAC de Bezannes totalement aménagée, la bretelle est censée délester 433 véhicules provenant de la ZAC en direction d'Épernay, sur un total de 1 151 véhicules à l'heure de pointe du soir sur ce giratoire. Ce premier chantier n'est qu'une première étape dans ce vaste dossier qu'est l'amélioration de la circulation sur l'avenue de Champagne, l'une des artères les plus empruntées de la cité des sacres.

« Une fois sur les voies jusqu'au rond-point à la hauteur de l'hypermarché Leclerc, il y aura toujours des ralentissements »

Francis Mazocky, un usager de l'avenue

La question qui se pose aujourd'hui est en effet celle de la poursuite des aménagements, sachant que l'avenue de Champagne draine chaque jour pas moins de 18 000 véhicules (entre Reims et Épernay), contre 12 000 véhicules par jours en 2006... « Cette bretelle va normalement soulager le trafic au rond-point venant de Bezannes, c'est très bien, reconnaît



L'ouverture de la bretelle de dégagement depuis la ZAC de Bezannes vers Épernay n'est qu'une première étape dans l'aménagement des ronds-points de l'avenue de Champagne. Joris Bolomey

Francis Mazocky, utilisateur régulier de cet axe. Par contre une fois sur les voies jusqu'au rond-point à la hauteur de l'hypermarché Leclerc, il y aura toujours des ralentissements, rien ne changera à ce niveau-là. Peut-être que quelque chose sera fait un jour, mais quand ? »

Cette question des engorgements récurrents sur cette entrée et sortie de ville en direction d'Épernay, Francis Mazocky, n'est pas le seul à se la poser. Les habitants du Val-de-Murigny, confrontés aux mêmes goulots d'étranglement, déplorent eux aussi la situation. Julien Houssack, président fondateur de Projet Ciroyen Murigny et porte-parole de l'association de commerces et d'entreprises « Grand Val Murigny », ne manque d'ailleurs pas de s'en faire régu-

lièrement l'écho auprès des élus, notamment depuis l'annonce par Catherine Vautrin, en janvier dernier, d'un projet de carrefours à feux sur cet axe prioritaire. Un dossier encore à l'étude.

DANS L'ATTENTE D'UNE CONCERTATION

Lors de l'inauguration de la nouvelle bretelle de dégagement, en décembre dernier, la présidente du Grand Reims avait indiqué « être en discussion avec le Département » pour un aménagement

du rond-point de Champfleury. Avec feux ou pas, la question n'est pas tranchée.

Concernant cet aménagement de l'avenue, Julien Houssack déplore toujours l'absence de concertation avec les habitants du quartier. S'il a appris avec satisfaction, lors du conseil communautaire du 22 novembre dernier, qu'un carrefour à feux, rue Brunet, serait à priori envisagé, il a rappelé le souhait de l'association « de voir la création d'un carrefour à feux au

croisement de l'avenue Maréchal-Juin et de la rue Brunet comme nous l'avons préconisé en janvier 2018. Nous accueillons avec enthousiasme ce possible aménagement au croisement de l'allée du Vignoble et de la rue Brunet. Cependant, nous déplorons à ce jour l'absence d'organisation de concertations au préalable. » Et de réitérer son souhait « légitime », « à savoir une consultation auprès des habitants et commerçants du quartier Val-de-Murigny, la zone étant la plus exposée à ces futurs travaux. Il est nécessaire d'obtenir l'aval des habitants sur un tel projet qui impactera les habitants dans leurs habitudes... Nous restons vigilants et surtout dans le flou quant à la suite des opérations dans ce secteur et à ladite concertation. » ■

CAROLINE GARNIER

FAVORISER LA CIRCULATION SUR LE PARC D'AFFAIRES

L'aménagement de ce premier rond-point de l'avenue de Champagne, via l'ouverture d'une nouvelle bretelle de dégagement de 500 mètres de long vers Épernay, a démarré le 1^{er} octobre 2018 pour une mise en circulation le 20 décembre dernier. L'objectif est de fluidifier la circulation sur le parc d'affaires, actuellement en plein essor, notamment avec l'arrivée de la nouvelle polyclinique de Bezannes (qui draine de 5 000 à 6 000 visiteurs par jour).